



La Feuille de chêne



**Bulletin municipal semestriel
pour l'information des habitants**

n°6 / Printemps 2010



*Les vœux
de bonne année
du Conseil municipal*



**Fin décembre,
à l'occasion
du départ en retraite
de *Solange*
et de la fin de stage
de *Nelly***



Le mot du maire à l'occasion des vœux du Conseil municipal.

Merci d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation du conseil municipal

Sont excusés : Francis Croze ainsi que Nicole Cibaud et Laurent Sapet pour raisons professionnelles, Frédéric Gardon pour raisons personnelles

Nous sommes réunis ce matin pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Une pensée pour tous les malades et pour tous ceux qui nous ont quittés.

Ce moment nous permet de faire un bilan de l'année écoulée et de vous présenter les projets de l'année.

Je tiens à remercier tous les personnels communaux qui oeuvrent pour le bien commun et apportent les réponses à vos attentes, je n'oublierai pas nos conjoints et conjointes qui supportent nos nombreuses absences : c'est la rançon du mandat pour lequel nous avons été élu.

Notre commune compte aujourd'hui 953 habitants. En 2010 il y a eu 11 naissances , 5 mariages, 11 décès et 2 baptêmes civils et nous avons conservé tous les commerces de proximité qui nous sont très utiles.

La saison touristique a été moyenne avec une bonne fréquentation de la piscine (3800 euros de recettes) avec 7 semaines de location, la location des gîtes reste stable (36000 de recettes) et la fréquentation du camping et du snack n'est pas à la hauteur de nos attentes. Pour 2011 un appel à candidature est lancé.

En 2010 plusieurs évènements importants se sont déroulés à St Victor qui permettent de faire connaître notre commune hors de nos limites :

En mars le congrès départemental UNRPA

En mai la fête du Bois de Chantelermuze

En juin et août les fêtes d'intergénération avec le feu de la St Jean à Deyras et la fête de fin août au Village

En juin a eu lieu une manœuvre des pompiers sur le site de Pouyol

En août le congrès départemental de la SAGA (généalogie)

En septembre l'inauguration de divers équipements conjointe avec Bozas

En octobre la journée du Goût et le Repas des plus de 65 ans offert par le CCAS

En décembre le CCAS a pensé aux personnes hospitalisées et leur a remis un colis.

Au cours de l'année les associations sportives ont organisé leur championnat, concours de boules et tournoi de foot.

Je tiens à remercier tous les membres des associations pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année pour animer notre territoire

Je remercie également les sapeurs pompiers de Saint-Félicien qui sont intervenus 48 fois sur la commune en 2010. Notre participation au financement du Service Départemental Incendie Secours (SDIS) est de 12 600 Euros.

Pour ce qui est des projets menés à bien en 2010 :

- *les aires de jeux et terrain multisports et l'aménagement autour*
- *les aménagements sur le réseau d'eaux usées et pluviales à Deyras*
- *la fin de la rénovation des salles de bains des gîtes*
- *la pose des plaques de rue dans le village. Aujourd'hui vous ne devriez plus vous perdre pour trouver votre porte*
- *l'opération "Ecole Numérique Rurale" qui a permis d'équiper l'école de 10 ordinateurs portable, 1 tableau interactif ce qui permet à nos élèves de pouvoir surfer sur la vague des nouvelles technologies. Coût total 14 060 Euros et une subvention de l'Etat de 9 000 Euros*
- *Financement de la peinture pour la fresque créée au boulodrome en lien avec l'association intergénération lors de la fête d'août. J'invite tous ceux qui ne l'ont pas vue à s'y rendre : c'est une belle œuvre*
- *L'installation d'un ozonateur à la pataugeoire de la piscine pour traiter l'eau en utilisant le moins de chlore possible. Après quelques dysfonctionnements, le matériel sera opérationnel pour 2011.*
- *Le remplacement de l'étrave du tracto-pelle, du fourgon, de la tondeuse pour les services techniques ; l'achat d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur pour les administratifs et les conseils municipaux.*
- *Des guirlandes supplémentaires pour les fêtes de fin d'année ont été installées à Saint Victor et à Deyras .*

Notons qu'au cours de l'année , le foyer des jeunes a nécessité quelques interventions des élus. La réunion avec les membres du foyer, leurs parents et la gendarmerie a permis d'éclaircir les responsabilités de chacun

Trois dossiers ont pollué notre quotidien et devraient être opérationnels en 2011 :

- la PVR de Grenouillat qui aurait du être effective depuis bien longtemps dont les travaux ont démarré fin décembre. Cet investissement permet de viabiliser une zone de Grenouillat qui accueillera de nouveaux résidents dans les mois et les années à venir.
- Les arrêts de Bus des Clots : les premières discussions datent de 2006. après maintes réunions et concertations et projets, voici que celui-ci est retoqué par le service des routes du Conseil Général car le projet ne permettait pas au Concorde d'atterrir aux Clôts !!! nous voilà partis à nouveau dans de nouvelles discussions et négociations qui aboutissent, enfin, à un projet raisonnable et qui permettra aux bus de charger et décharger les enfants dans de bonnes conditions. Il y aura dans la foulée de cet aménagement la mise en place d'une limitation de vitesse ainsi qu'un sens unique de circulation pour le plus de sécurité possible. Cet opération va commencer en janvier : Coût : 30 000 € et une subvention du Conseil général Ardèche par le programme Cap Territoires de 10 313 €. Bilan de l'opération : pour faire garer 2 bus nous avons mis quatre ans. Je dirais que la bêtise humaine n'a pas de limites quand les conseillers ne sont pas les payeurs.
- et enfin le troisième dossier que l'on traîne depuis que nous sommes élus : la station d'épuration du Charencey.

Pour 2011 plusieurs projets sont soit en route soit à l'étude :

- Réhabilitation du bâtiment de Deyras en logement
- Le Site Internet
- L'aménagement des abords du foyer des jeunes
- La station d'épuration des Clots
- La réflexion sur le mode de chauffage du bâtiment de la maison des associations. Ce lieu est très souvent utilisé et nous sommes confrontés régulièrement à un dysfonctionnement du chauffage électrique
- La modification de la terrasse du snack qui permettra une utilisation plus fonctionnelle des lieux et espérons améliorera la fréquentation
- Plus tous les travaux qui seront indispensables à votre bien être
- Conseil municipal jeunes

L'année 2010 a été une année de crise, de manifestations, de grèves, de réformes sur les acquis sociaux (les retraites) ; Nous avons "gagné" deux années de travail en plus mais nous avons perdu de sacrés acquis sociaux que nos aînés avaient durement conquis. S'il y avait du travail pour les jeunes et que l'on manque de main d'œuvre nous pourrions comprendre - mais ce n'est pas le cas

La réforme des collectivités territoriales.

Je voudrais faire un point sur la réforme des collectivités ;

C'est un projet mis en place par le gouvernement sans aucune concertation avec les élus locaux. Aujourd'hui le projet est assez flou mais certains points sont déjà calés : les prochains conseils municipaux seront élus sur un scrutin de liste, pas de panachage possible, avec élection en même temps des délégués des Communauté de Communes : le premier de la liste sera le maire, les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}.. adjoints et les premiers seront élus à la Communauté de Communes suivant le nombre de représentants..

Autre nouveauté les conseillers territoriaux remplaceront les conseillers généraux et régionaux . Nous passerons de 33 conseillers généraux + 10 conseillers Régionaux à 19 conseillers territoriaux. Nous aurons l'occasion de débattre de cette réforme lors de rencontres publiques. On parle aussi de regroupement de communes et de Communauté de Communes.

Je remercie tous ceux qui participent à la vie du village, à l'animation : commerçants, artisans, paysans, associations, professionnels, le personnel communal et les élus qui s'impliquent dans les projets communaux ou extracommunaux.

Chronique communale.

Décorations de Noël ... clin d'œil à l'hiver.

Comme vous avez pu le constater si vous êtes venus « flâner » de nuit dans les rues du village et de ses alentours malgré la neige et le froid ! quelques décorations de Noël sont venues s'ajouter à celles déjà existantes, tout cela dans le but de rendre agréable les derniers jours de l'année, en embellissant les places et les recoins de notre commune, Nous pouvons remercier toutes les personnes qui ont participé au choix des décorations, plus particulièrement aux employés communaux qui ont fait de l'excellent travail lors de leurs installations; Malgré tous les efforts et toutes les techniques employées le vent a eu raison du beau sapin de notre petit hameau de Deyras en ces fêtes de fin d'année.

Nadège Frachisse



Multisports et aires de jeux.

Tout d'abord un petit point sur l'année qui vient de s'écouler, La mise en place d'une commission « culture, jeunesse et sport » a permis de réaliser un complexe ludique et sportif au centre du village de St Victor, sur l'emplacement de l'ancien terrain de basket.



Pour réaliser ce projet, le groupe a travaillé en 2 étapes : la première fut l'étude d'une aire de jeux réservés aux enfants de 3 à 6 ans, et la deuxième fût celle d'un complexe sportif extérieur appelé initialement « multisports ». Mais après la création d'une fresque l'été passé, les jeunes l'appellent dorénavant le «City ».



Le coût de l'ensemble de ces 2 espaces est revenu à 47 600 €, financé d'une part pour un montant de 9 805 € par le Conseil général dans le cadre de « cap territoire » et d'autre part par les fonds libres communaux

Remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

Nathalie Vilet

Snack ... clin d'œil à l'été.



Avec un printemps ensoleillé voire des températures estivales, l'envie d'apéritifs et de repas en terrasse éveillent nos papilles. La location-gérance est attribuée à *Gil Reynaud* et *Nathalie Guichard*

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Le snack a ouvert le vendredi 29 avril à midi. Gil et Nathalie ont inauguré la saison en nous offrant un apéritif.

Nous aurons le plaisir de découvrir leur carte, un programme d'animation riche et varié.

Une saison conviviale s'offre à nous.

Que du bonheur!

Nicole Cibaud.

La commune en travaux.

Aménagement Grenouillat (PVR / Participation Voirie Réseau) ...

C'est un dossier dont on vous parle depuis longtemps. Il s'est enfin concrétisé.

Les travaux de création de voirie ont commencé fin décembre et devraient se terminer sous peu. Les canalisations « eau potable, égouts et téléphonie » sont posées, la voirie a été tracée par l'entreprise Bouchardon de St Agrève. A ce jour, il reste les raccordements des maisons existantes à effectuer. Nous avons profité du creusement des tranchées dans le hameau de Grenouillat pour enterrer des gaines et dissimuler la multitude de câbles qui gâche l'esthétique de ce hameau ; ce qui apportera une plus value à ce quartier. Ceci devrait être terminé début mai. Il restera ensuite à réaliser l'enfouissement électrique (2^e quinzaine de mai) pour desservir la nouvelle zone,

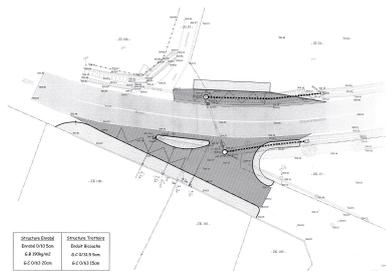


Après cela, devrait suivre la voirie .Espérons que, dans la foulée ,nous verrons sortir de terre les premières constructions . Vu la très bonne exposition des parcelles cela devrait être assez rapide.

Daniel Jullien

Arrêt bus des Clots ...

Revenons aussi sur ce dossier ... vous avez remarqué qu'il ne pleuvait plus ! eh bien le parapluie s'est enfin refermé ! ... et nous avons enfin pu aménager ce lieu pour sécuriser "l'embarquement" et le "débarquement " de nos enfants.



Le 19 Février nous avons présenté le projet aux habitants des Clots et environs. Cela a permis de mieux comprendre le projet ainsi que les modifications de circulation qui vont en découler (sens de circulation, limitation de vitesse...). Ils étaient nombreux à s'être déplacés, je les en remercie. Nous renouvelerons ces rencontres pour les prochains projets.



Daniel Jullien

Station épuration du Charencey.

Nous avons « passé » l'enquête publique et attendons le rendu du tribunal administratif que l'on vient de recevoir avec un avis défavorable pour vice de forme, je ne rentre pas dans le détail. Nous avons suivi toute la procédure conseillée. « Résultat des courses » : nous repartons pour un tour. Je rappelle simplement que la station actuelle est saturée elle fonctionne mal, nous avons une mise en demeure de la préfecture depuis plus d'un an.

Que ce soit sur ce dossier ou l'arrêt bus des Clôts il y a toujours un « savant » pour nous faire suer. Il est relativement facile de mettre en place des normes et, quand les projets sont là, de tout faire pour qu'ils n'aboutissent pas, il est vrai que les conseillers ne sont pas les payeurs.

Je conseille à tous les élus qui sont confrontés à ce genre de situation de ne pas baisser les bras, de dénoncer tous les abus de pouvoir que certains s'octroient, de tout faire pour que leurs projets aboutissent, quitte à « secouer un peu le cocotier ». De temps en temps ça soulage, quelques "remontées de bretelles" remettent les choses à leur place. Nous sommes élus pour mener à bien nos projets et ne pas subir les choses qui ne tiennent pas debout. Quand on comptabilise le temps passé et l'énergie dépensée pour que ces 3 projets voient le jour par moment on peut se demander "s'il ne nous manque pas une case" !

Daniel Jullien



L'ancienne école publique de Deyras.

Elle sera bientôt transformée en un ensemble de quatre logements,

Au rez-de -chaussée les deux appartements d'environ 45m² seront aménagés pour avoir la possibilité d'accueillir des locataires à mobilité réduite

A l'étage nous aurons deux duplex d'environ 75m²

Tous les logements seront conçus pour consommer un **minimum d'énergie** et bénéficieront d'un jardin privatif, d'une cave et d'un abri à voitures.

Les travaux devraient bientôt débuter

Philippe Larnaud

Budget communal 2011.

Après approbation du Conseil Municipal de la gestion du budget 2010 par le maire (Compta administratif); le budget primitif 2011 a été voté en séance du 15 avril. Il sera présenté dans le prochain numéro du Bulletin.

Maladie d'Alzheimer, mémoire de conférence.

L'ensemble des CCAS de la Communauté de Communes du Pays de St Félicien a organisé à l'automne 2010 et au printemps 2011, 2 soirées d'informations sur des thèmes complémentaires :

En Novembre, avait lieu à St Félicien **la première partie** de la conférence sur le thème : « **la Mémoire et son fonctionnement** » au cours de laquelle avaient été présentées les différentes formes de mémoire (active/passive...) et différents ateliers/tests y avaient été pratiqués.

La deuxième Partie a eu lieu le Vendredi 25 Mars dernier à St Victor et avait pour mission de nous informer sur la **maladie d'Alzheimer**. Cette rencontre a été animée par Le Docteur Isabelle Simonetto (spécialiste en neurosciences) et avait pour intitulé : **Caractéristiques de la maladie d'Alzheimer et Conduites à tenir**.

Plus de 120 personnes s'étaient donné rendez-vous à la salle de Pouyol pour échanger autour de cette maladie.



Au cours de cette soirée, le docteur Isabelle Simonetto s'est attaché à répéter que quelques oublis ou simples trous de mémoire ne suffisent pas à identifier la maladie mais que pour qu'un diagnostic soit établi il faut repérer et rassembler cinq caractéristiques (troubles de mémoire, troubles temporels et spatiaux, du langage, du comportement et perte du savoir-faire). Cette maladie touche en France plus de 850 000 personnes (220 000 nouveaux cas viennent s'ajouter à cette liste chaque année).

Les personnes de plus de 85 ans sont les plus atteintes (soit 20% d'entre eux) mais ils existent aussi d'autres cas connus à l'heure actuelle (des cas de personnes plus jeunes et /ou une version de la maladie sous forme héréditaire).

La perte de mémoire causée par cette maladie affecte d'abord les souvenirs les plus récents (les moins enregistrés dans la mémoire) et remonte en marche arrière progressivement, en couches et étapes successives, c'est pourquoi la personne atteinte reconnaît peu ou difficilement les personnes qui l'entourent quotidiennement.

En guise de conduite à tenir, elle conseille au public présent **d'écouter, de reformuler, de ne pas contredire** mais aussi **de ne pas mentir** ou **de faire diversion**, afin de ne pas accentuer la souffrance et l'incompréhension des personnes atteintes.

L'intervenante a aussi expliqué que « les aidants » jouaient un rôle très important face à l'avancée de la maladie, et que l'accompagnement qu'ils apportaient à ces personnes leur étaient bénéfiques et leurs permettaient de conserver une certaine autonomie.

La question sur « existe-t-il une solution, un traitement efficace à cette maladie? »

La réponse fût la suivante : il n'existe à l'heure d'aujourd'hui qu'un traitement de fond des symptômes associés à la maladie. La seule solution envisagée actuellement reste « **la prévention** » qui favoriserait le renouvellement des neurones (neurogenèse) comme par exemple : une marche de 40 mns /3 fois par semaine.

Une autre étude portant sur plus de 1600 personnes pendant 20 ans, met en évidence une « **protection** » apportée par des activités intellectuelles, « politiques » et cognitives... Du côté alimentaire les produits contenant des acides gras oméga 3 seraient également **protecteurs**.

Un grand Merci à notre intervenante qui a su expliquer avec clarté et simplicité afin de faire connaître au mieux cette maladie (appelée souvent "maladie du siècle")

Merci aussi à tous les organisateurs de ces 2 soirées, qui je pense ne sont que les premières inscrites sur une grande liste.

Nadège Frachisse

Chronique intercommunale en Pays de St Félicien.

Nous participons activement à la vie intercommunale notamment avec nos trois délégués à la Communauté de communes du Pays de St Félicien (*Myriam Jean, Jacques Deplace, Jean Dodet*).

Centre aéré.

Cet été durant 6 semaines du 5 juillet au 13 août, les "Petites canailles" ont accueilli au total 173 enfants, faisant une moyenne par semaine de 28 enfants.

Les enfants répartis en 2 groupes : les 4-6 ans et 6-12 ans résident la plupart sur la communauté du pays de St Félicien, mais aussi sont venus de Préaux, Satillieu, Etables, Cheminas, Lemps, St Jeure d'Ay..

Pour 2011, cet été, les "petites canailles" ouvriront leurs portes du 4 juillet au 12 août. Une réunion publique sera organisée afin de présenter l'équipe d'encadrement et le programme proposé de chaque semaine.

Nouveauté : en partenariat avec le Centre de loisirs d'Annonay « Le Gola », deux séjours de ski ont été proposés avec préinscription auprès du secrétariat de la Communauté de communes afin de réserver les places : 9 familles se sont inscrites.



1. Pour les 6-12 ans au Collet d'Allevard du 27 février au 5 mars, ce sont *Baptiste, Corentin, Hugo, Paul, Tessa* et *Thomas* qui ont pris le départ vers la neige qui, heureusement était au rendez vous.

2. Pour les 13-18 ans aux Ores du 6 au 11 mars : *Dylan, Elodie, Gaël, Luc, Lucas* et *Tanguy* ont rejoint le groupe d'adolescents du "Gola" où ils ont passé une semaine avec neige et soleil.



A noter que certains de ces enfants ne savaient pas du tout skier à l'aller, et sont tous revenus en sachant skier (de vrais professionnels !!)

Myriam Jean

Vie quotidienne.

Assainissement non collectif (SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Le premier élément est la rupture de contrat avec la SAUR.

Le second est l'arrivée du technicien spécialisé Olivier Nouailles, en partenariat de gestion directe avec la Communauté de Communes du Val d'Ay (autour de Satillieu). Il est chargé des fonctions de contrôle des installations et du conseil pour les réhabilitations ainsi que les constructions nouvelles.

En 2011 un plan de mise en conformité est mis en place avec des aides financières notamment de l'Agence de l'eau Bassin Rhône Méditerranée Corse.

Des réunions publiques d'information sont organisées :

**Arlebosc le vendredi 29 avril (pour Arlebosc, Colombier le Vieux, Bozas),
St Félicien le vendredi 27 mai (pour St Félicien, St Victor, Vaudevaut, Pailhares).**

Déchetterie intercommunale.

Elle est prévue au croisement "mur de Boze" à Colombier le Vieux. Les travaux ont démarré pour une déchetterie opérationnelle début 2012. Le règlement pour son organisation et son accès est en voie de réalisation.

Jean Dodet

Projet crèche.

La crèche multi accueil qui accueillera simultanément 12 enfants, sera dans les anciens locaux du Centre ménager sous le couvent à St Félicien. Cette décision permettra, en rénovant de l'ancien (dont le coût est moins élevé que sur du neuf), de créer suivant la demande des antennes sur St Victor et Colombier le Vieux. Le coût total prévisionnel est de 274 000€



Après de nombreuses réunions, le choix s'est porté sur la gestion directe par la Communauté de communes, tout en ayant en parallèle un "Conseil de parents" qui regroupe familles, assistantes maternelles. Le conseil des parents est ouvert à toute personne intéressée pour apporter des idées et de créer une harmonie qui donnera une dynamique à la future crèche qui devrait ouvrir ses portes au printemps 2012 (tout dépendra de la durée de gestation des travaux).

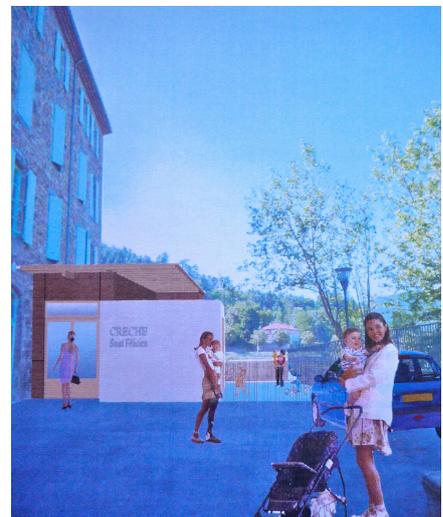
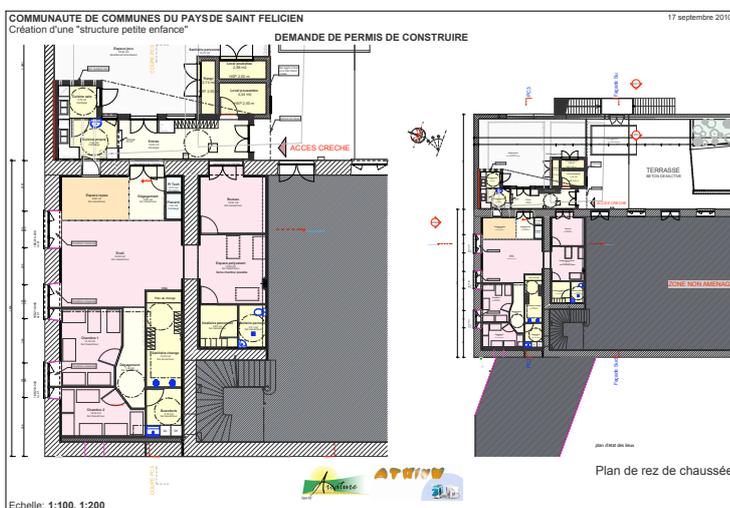
Suite à cela, un groupe de travail s'est constitué avec des élus, des parents, des assistantes maternelles ... Mesdames *Annabelle Martin* de Pailharès et *Virginie Brouillard* de St Félicien représenteront le groupe des parents et Mesdames *Evelyne Valette* de Colombier le Vieux et *Jeanine Tribeche* de St Victor représenteront les Assistantes Maternelles avec *Véronique Barroyer* (Mutualité Sociale Agricole), mr *Sow* (Caisse Allocations Familiales), mr *Petitjean* (en appui au projet).



N'hésitez pas à interpellier ces personnes là, elles sont vos interlocutrices et feront le lien auprès du groupe de travail, sur les questions que vous vous posez. Bien sûr, le groupe des élus se tient également à votre écoute. (*Jean Paul Agier, Françoise Alexandre, Lætitia Bourjat, Béatrice Four, Aurélie Girard, André Gouy, Myriam Jean, Daniel Jullien, Bernadette Mourier, Jerome Serayet*).

Myriam Jean

Un plan pour l'accueil de nos enfants ... qui prendra vie bientôt.



La partie droite du bâtiment situé sous le couvent a été achetée par la Communauté de communes afin de créer la crèche intercommunale. La simulation (ci-dessus à droite) donne une idée de ce que sera notre crèche intercommunale.

Ardéchoise.

A la sortie de l'été, nous avons vécu une situation un peu conflictuelle avec l'association de la course cycliste/ la CC a pu répondre positivement à une demande exigeante. Un groupe de liaison a été formé entre des représentants de l'association et de la Communauté de communes ainsi qu'un groupe de travail intercommunal pour coordonner les actions à mettre en place, notamment les animations dans les villages. Faisons le vœu que les propositions additionnées puissent permettre à l'événement de se dérouler correctement. Sur St Victor : parmi d'autres animations un projet de construction d'une pyramide de vélos.

Jean Dodet

Voirie.

L'arrivée de Hervé Cheynel (embauche en partenariat avec la CC du Val d'Ay et celle du Haut Vivarais (St Agrève) permet une meilleure efficacité dans les travaux techniques routiers (sa spécialité).

Le groupe d'élus de la CC assure la pratique du travail collectif qui génère les décisions. L'année qui vient apportera son lot d'évolutions, certaines prévisibles, d'autres un peu moins.

Je voudrais juste retracer les missions qui incombent à l'équipe technique communale constituée cette année de 3 personnes (*Frédéric Gardon, Maurice Maisonneuve, Gabriel Maisonneuve*) :

Missions systématiques et régulières et qui tiennent plutôt au fonctionnement :

Assainissement : entretien et branchements des stations

Voirie : débroussaillage, fossés, déneigement, salage ...

Bâtiments communaux : entretien quotidien (abords piscine, camping, gîtes ... peinture, électricité, eaux ...)

Missions exceptionnelles et que l'on peut qualifier d'investissements :

Réalisations de trottoirs, conduites d'égouts et eaux pluviales

Montage et pose de barrières de sécurité aux aires de jeux ainsi que la peinture

Restructuration et isolation dans les logements locatifs ...

Nous pouvons saluer leur polyvalence et leur adaptation aux diverses sollicitations de notre part.



Jean Dodet

Opération Rurale Collective.

C'est une Opération (ORC) autour de l'appui au développement du commerce et de l'artisanat sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de St Félicien. Afin d'assurer la meilleure information possible auprès des professionnels concernés, l'animateur de l'ORC pour la Communauté de communes (*Jean Pol Badouard*) est venu présenter le projet en mairie de St Victor le mercredi 16 février. Quinze artisans et commerçants étaient présents.

Ont été exposés les éléments de la première tranche (janvier 2011-juin 2012) notamment pour ce qui concerne les aides publiques à la requalification des entreprises, les démarches qualité (commerce) et progrès (artisanat) ou encore l'accompagnement de l'association de commerçants et artisans. Cette dernière jusqu'à présent localisée sur St Félicien a vocation à s'étendre à l'ensemble de notre territoire pour donner plus de force au développement du commerce local et de l'artisanat.

D'autres réunions ont été organisées à Colombier le vieux (mardi 15 février) et St Félicien (jeudi 17 février) pour couvrir tout le territoire. Au total, ce sont 45 artisans et commerçants qui ont participé. C'est encourageant pour la suite et pour notre économie locale.

Comité Local à l'installation

Il rassemble élus de la Communauté de communes, représentants de la Chambre d'Agriculture et des syndicats agricoles et paysans. Avec l'aide du chargé de mission territoriale de la Chambre d'agriculture, il se réunit tous les deux mois et agit pour faciliter l'installation notamment par un contact entre cédants et repreneurs.. Pour cela toute information peut être utile. N'hésitez pas à les transmettre à la CC du Pays de St Félicien (04 75 06 07 27). Un exposé de son action sera fait dans le prochain bulletin intercommunal.

Jacques Deplace

Hopital / Maison de retraite de Saint Félicien (rectificatif / additif)

Je crois vraiment nécessaire d'apporter des informations qui n'ont pas été imprimées telles que je les avais présentées dans la dernière parution de "La feuille de chêne" N° 5 de l'automne 2010.

En rapport avec le **Conseil de Vie Sociale (CVS)**, il est opportun de préciser que le résultat des élections m'a conduit à la présidence de ce CVS.

Je veux rappeler que le **Conseil de Vie Sociale** est un lien entre les résidents de la maison de retraite, leurs familles et la Direction de la maison de retraite.

Par tout moyen à votre disposition vous pouvez me faire part de vos suggestions qui ont un lien avec le fonctionnement, les relations entre le personnel de l'établissement et les personnes hébergées.

1) Projet architectural :



En complément de l'article paru sur la dernière feuille de chêne N°5, où en est ce projet ? Le projet architectural est entré dans sa phase active. Bien entendu il peut y avoir quelques entraves, mais les travaux avancent correctement, sans retard actuellement. Le bruit généré par ces travaux peut apporter un peu de gêne mais tout a été demandé aux entreprises pour faire en sorte que ces nuisances soient réduites au maximum. Mais par ailleurs il est aussi un sujet de discussions des personnes hébergées.

2) Dossier Patient Informatisé :

Ce projet vient d'aboutir début février 2011 après 3 grandes années de travail acharné, puisqu'il implique 15 établissements de Rhône-Alpes travaillant en synergie. Cela n'a pas été toujours très facile de faire travailler ensemble ces 15 établissements, mais ce projet a trouvé une issue favorable. Il faut souligner qu'il sous la houlette de l'ARS (**A**gence **R**égionale de **S**anté).

Pourquoi ce dossier patient informatisé ?

- a) Supprimer la transcription des prescriptions et assurer la traçabilité des médicaments.
- b) Faciliter le travail du personnel rendu plus difficile puisque le secteur sanitaire est installé sur 3 niveaux, le service de personnes âgées sur 5 niveaux, pas d'infirmier ou de bureaux infirmiers à tous les étages.
- c) Une gestion différente des médicaments selon les services (Etablissement Hospitalier Personnes Agées Dépendantes ou médecine Suite de Soins Réadaptation)
- d) Les 3 médecins autorisés de l'établissement ne sont pas toujours présents dans l'établissement pour établir les prescriptions.

Il y avait donc bien un réel besoin d'informatisation du dossier patient pour les raisons suivantes.

- a) Améliorer et sécuriser le circuit du médicament en ayant une prescription sécurisée et signée dès l'admission.
- b) Obtenir une meilleure accessibilité aux données médicales et soignantes.
- c) Améliorer le partage de l'information en centralisant les données.
- d) Améliorer la traçabilité des actes et des soins.
- e) Améliorer, donc, la qualité de la prise en charge et la gestion des risques notamment en ce qui concerne le circuit du médicament et la planification des soins.

Bien entendu ce projet a pu voir le jour, suite à beaucoup d'ambition. En effet, pour Saint-Félicien, il s'agissait d'une dépense très importante. Le coût total étant de 392769 euros (346769 euros en exploitation sur 5 ans, et 46000 euros en investissement). La détermination et le travail acharné de Martine ROUXEL directrice de l'Hôpital de Saint-Félicien a permis l'obtention de subventions de l'ARS pour 90% de cette somme. Par cet article on peut lui dire un très grand merci pour cette réalisation. Réalisation devant permettre un mieux être aux personnes hébergées, et bien entendu une amélioration des conditions de travail du personnel hospitalier concerné. Il est aussi évident qu'il faut un temps de mise en route, comme dans toute réalisation de cette envergure. Souhaitons que cette période soit la plus courte possible et le bien fondé soit rapidement présent.

Maurice Audras,
La Combe Gonnard 07410 SAINT VICTOR.

Information citoyenne.

Petite histoire des collectivités territoriales.

En 2011, dans un cadre de plus en plus mondialisé, les institutions de notre République sont le produit d'une histoire, pas seulement la nôtre comme si nous avions toujours été ce que nous sommes aujourd'hui, mais celle aussi en lien avec nos voisins, proches ou lointains. Il est impossible de parler d'identité française en ignorant la construction permanente de notre société et des institutions qu'elle se donne. L'histoire de France est faite de guerres, de conquêtes, de démocratie, de citoyens. Le territoire est certes encore national dont l'Etat central a la charge, mais il est traversé de flux européens et mondiaux, de remous internes d'affirmations locales. Les collectivités sont un produit actif de cette histoire.

Du Royaume à l'Empire.

Après des siècles de féodalité et de construction du pouvoir royal sur le territoire qui "devient" peu à peu la France, c'est la Révolution de 1789 qui installe une première République avec ses 44 000 communes dans 83 départements.

La prise de pouvoir par le consul et général Bonaparte va instaurer un Etat central nommant ses préfets (et les révoquant) dans chaque département. Ceux-ci ont un pouvoir tel qu'ils désignent les maires. Le Consulat devient Empire en 1804 ... qui s'écroulera en 1815 après la fameuse bataille de Waterloo.

Il faut attendre la (petite) révolution de 1830 pour voir apparaître l'élection au suffrage censitaire des conseils municipaux dans les communes et les conseillers généraux dans les départements. Ce n'est pas encore la démocratie, le droit de vote est réservé à ceux qui peuvent payer l'impôt ... en faisant travailler ceux qui ne peuvent pas le payer puisqu'ils ne peuvent retirer un revenu suffisant de leur travail, souvent contraint.

La Révolution de 1848 n'est pas seulement française, elle ébranle toute l'Europe avec la forte symbolique de la constitution d'Etats-nations. Pour la France, une éphémère République (la IIème) est remplacée par ... un Second Empire, réplique du séisme initial, après le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851 (décidément, on n'échappe pas aux routines autoritaires, note de la rédaction).



Il faut la guerre aventureuse contre la Prusse et la défaite historique (Sedan 1870) pour faire chuter cet Empire et voir surgir à Paris et d'autres villes de France une Commune qui ose défendre la patrie et réinstaurer la démocratie. Les troupes françaises, composées essentiellement de paysans, sont libérées par les Prussiens pour marcher sur Paris contre les "classes dangereuses" urbaines : artisans et ouvriers au début de l'industrialisation. 32 000 personnes (hommes, femmes, enfants) sont massacrées. Des milliers sont déportés en Guyane ou Nouvelle-Calédonie, possessions françaises qui servent de lieux de bagnes ... ils feront partie un siècle plus tard des Départements et Territoires d'Outre Mer (DOM - TOM).

Une construction centrale de la République française.

Sur ces massacres, s'ouvre la IIIème République qui va durer 70 ans. En cette fin de XIXème siècle, c'est l'avènement de l'école gratuite et obligatoire pour tous les enfants de France. L'année 1884 voit l'instauration de la liberté syndicale et l'instauration de la commune et du département comme collectivités territoriales. Il y aura la loi sur les associations 1901 qui en permet la création sans autorisation préalable des préfets. Il y aura la séparation de l'Eglise et de l'Etat jusqu'alors bien liées dans le pouvoir entre la foi et la raison.

La défaite de 1940 et l'instauration du régime de Vichy achèvent cette République. C'est dans la Résistance que se forment autour du programme du Conseil National de la Résistance les éléments fondateurs d'une société nouvelle à la Libération : Sécurité Sociale, Retraite par répartition, Comités d'entreprise, Liberté de la presse par rapport aux pouvoirs (politiques ou économiques) ...

... la IVème République (1946-1958) reste encore centralisée, jacobine comme on qualifie ce genre d'organisation politique. La Vème République est instaurée en 1958 à partir de la guerre d'Algérie, autour de la personnalité du général De Gaulle figure emblématique de la Résistance. La Constitution de 1958 consacre le principe de libre administration des collectivités locales par des conseils élus pour les communes, les départements et les territoires d'outremer ainsi que pour toute autre collectivité que la loi pourra créer. Les intercommunalités existent depuis 1890 avec les SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) mais les SIVU (Syndicat Intercommunal à vocation Unique) ne sont créés qu'en 1959.

L'émergence des collectivités locales.

Dans les années 60 un double mouvement est à l'œuvre. Le traité de Rome (25 mars 1957) signé par 6 pays a institué une Communauté Economique Européenne dont la première politique commune est la politique agricole (PAC) : une nouvelle structure politique est en train de naître au-dessus de l'Etat, elle deviendra Union Européenne à 27 pays en 2004. A l'intérieur de l'Etat français ... en 1964, la Région commence à "pointer son nez" avec la création de 21 Régions administratives sous la direction d'un Préfet de Région. Ce sont donc des régions d'organisation de l'Etat. Notons que l'Allemagne dont l'unité s'est faite après la victoire de la Prusse sur la France en 1870 est historiquement organisée en régions (lander) relativement autonomes.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 avec l'élection de *François Mitterand*, va transformer le paysage politique. Sous l'initiative de Gaston Deferre, maire de Marseille, les **lois de "décentralisation"** sont votées en 1982 **autour de quelques principes :**

La suppression de la tutelle de l'Etat et son remplacement par un contrôle de légalité des actes des collectivités locales par le Préfet et le transfert du pouvoir aux maires, aux présidents des conseils généraux et régionaux

Le transfert de certaines compétences de l'Etat aux Collectivités et les moyens financiers et humains pour assurer ces compétences nouvelles

Les Régions, jusque là établissements publics, sont érigées en Collectivités locales de plein exercice au même titre que les Départements et les Communes

L'autonomie juridique et financière des collectivités locales et l'absence totale de hiérarchie et de tutelle entre elles

La création d'un statut de la fonction publique territoriale.

Election au suffrage universel direct des conseillers régionaux.



L'apparition des Communautés de communes et des Pays.

La loi du 6 février 1992 d'Administration Territoriale de la République (dite aussi loi "Joxe" du nom du ministre en responsabilité) renforce non seulement la déconcentration (par délégations territoriales) mais la décentralisation (du pouvoir) de l'Etat par la création de Communautés de communes et de Communautés de villes.

La loi d'orientation du 4 février 1995 pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT dite loi "Pasqua" du nom du ministre ...) crée les "Pays", structure politique de projet librement mise en place par les collectivités locales.

Elle est amplifiée par la **loi 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire** (dite loi "Voinet" du nom de la ministre ...) qui institue non seulement la durabilité du développement mais aussi la nécessité d'intervention des citoyens dans les processus politiques, notamment par les Conseils Locaux de Développement.

La loi constitutionnelle du 28 mars 2003 et celle du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales poursuivent le mouvement avec un transfert de compétences avec recettes propres supplémentaires aux collectivités locales puis ...

Les institutions sont portées par des personnes ... qui parfois ont plusieurs mandats (!).

Ici un maire (Daniel Jullien), un député, président de Conseil Général (Pascal Terrasse), un sénateur (Michel Teston), un conseiller général, président de Communauté de communes (Jean Paul Chauvin)

... une nouvelle orientation centralisatrice se fait jour.

Au début de la présidence de *Nicolas Sarkozy* (2007-2008), un comité (dirigé par Edouard Balladur, ex premier ministre) propose l'achèvement de l'intercommunalité, la création de 11 métropoles, le regroupement des régions ou des départements sur la base du volontariat. Il propose une modification des ressources locales notamment celle issue de la taxe professionnelle, remplacée (en équivalence ?) par une contribution des entreprises basée sur leur valeur ajoutée et leur emprise foncière. Un objectif d'annuel d'évolution de la dépense publique locale est envisagé en parallèle d'une révision générale des politiques publiques (RGPP) visant à réduire les dépenses de l'Etat. Mais les dépenses de l'Etat ne seraient-elles pas utiles à la population ?

Reforme 2011 des Collectivités Territoriales.

Un débat public est organisé le Vendredi 20 mai 20h30 à la salle des Fêtes de Pouyol autour de la présentation de la loi votée le 16 décembre 2010. Ouverte à tous les citoyens, élus ou non, cette réunion vise à développer nos connaissances et nos capacités d'analyse pour comprendre et décider en toute responsabilité.

Un compte-rendu sera fait dans le numéro n°7 de notre "Feuille de chêne" (automne 2011).

Jacques Deplace



En ce jour de victoire sur le nazisme, ayons une pensée particulière pour la Résistance qui sous l'animation héroïque de Jean Moulin a mis en place dans la clandestinité au printemps 1943 le Conseil National de la Résistance avec un programme de gouvernement pour la Libération.

Dans ce programme il y a la politique publique de protection sociale et de santé, la retraite par répartition, la liberté de la presse vis-à-vis de l'Etat et des puissances économiques ...

Que ce programme continue à nous servir de guide pour assurer le bien commun au service de tous les citoyens.

L'esprit de la Résistance est toujours vivant aujourd'hui autour de notre devise républicaine : Liberté Egalité Fraternité.

Intervention du maire après les lectures des textes de l'Union nationale des Anciens Combattants (lu par *Michel Buisson* président de l'association locale) et du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants (lu par le maire *Daniel Jullien*).

**Du village à la nation.
En ce 8 mai 2011, ici à Deyras,
commémoration du 8 mai 1945
accompagnée par l'Espoir de St Victor.**

TNT : un explosif ?

La Télévision Numérique Terrestre se substituera sur l'ensemble du territoire national au plus tard le 30 novembre 2011, à la diffusion analogique aujourd'hui en service. Le passage à la télévision « tout numérique » est organisé progressivement, région par région.

Le conseil supérieur de l'audiovisuel a fixé la date de ce passage dans la région de diffusion France 3 Rhône au 14 juin 2011. Ci-dessous vous trouverez quelques informations et conseils concernant ce changement : **vous avez la possibilité aussi de vous adresser aux professionnels de notre région.**

- ✓ **ANTENNE TERRESTRE (Râteau)** : Réception des chaînes de la TNT si l'antenne est dirigée sur un émetteur principal (PILAT, CHAMBERY, VENTOUX) au réémetteur diffusant la TNT (les SOIES à St Félicien)
 - Equipement sur Téléviseur ancien : nécessité d'avoir un décodeur numérique terrestre (de l'ordre de 40 €)
 - Sur Téléviseur récent « écran plat » avec décodeur intégré, il suffit de régler les Canaux TNT sur le téléviseur.
- ✓ **ANTENNE SATELLITE** : concerne les foyers qui reçoivent les 6 chaînes nationales par satellite : s'équiper d'un décodeur numérique type Fransat (facilité de réglage) quel que soit le téléviseur (ancien ou écran plat avec décodeur intégré.)
- ✓ **RECEPTION INTERNET & ADSL :**
 - Si on dispose du très haut débit et en dégroupé ADSL (fibre optique) on peut recevoir les chaînes de télévision, Internet et téléphone par abonnement auprès d'un opérateur.

Les Aides : afin que toute personne puisse avoir accès à la TNT la loi a prévu des aides financières : ces aides sont réservées aux foyers qui reçoivent la télévision à l'aide d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure en mode analogique, c'est-à-dire au maximum les 6 chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal + en clair, France 5, Arte, M6) et éventuellement une chaîne locale.

- ✓ **Aide de 25 euros maximum** pour l'acquisition d'un décodeur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.
- ✓ **Aide de 120 euros maximum**, pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau (ces aides sont accordées aux foyers exonérés de la contribution à l'audiovisuel public et sous conditions de ressources)

A retenir :

- *il n'est pas nécessaire de changer son poste de télévision pour passer à la télé tout numérique,*
- *Il n'est pas nécessaire d'enlever son antenne râteau : avec les chaînes de la TNT gratuite, la télévision numérique passe aussi par l'antenne râteau*
- *Les personnes qui sont abonnés à Canal Sat ou Canal + disposent déjà des chaînes numériques*
- **Pour plus d'information vous pouvez appeler le 0970 818 818** (prix d'un appel local).
- Vous pouvez télécharger le formulaire demande d'aides au : www.tousaunumerique.fr

NB Information faite par "France Télé Numérique" qui est un **Groupement d'Intérêt Public** créé par l'article 100 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée le 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. FTN regroupe l'Etat, France Télévisions, TF1, M6, Canal+ et Arte France. Il est chargé d'informer et d'assister les téléspectateurs dans le passage à la télé tout numérique.

CALENDRIER DES FETES 2011		
samedi, avril 09, 2011	Anciens combattants	AG Drôme Ardèche
vendredi, avril 15, 2011	Chantelemuze	Théâtre
dimanche, avril 17, 2011	Conscrits	Sortie de Drapeaux
samedi, avril 23, 2011	USCF	Tournoi National
lundi, avril 25, 2011	Fermiers et artisans	Marché à la ferme
samedi, avril 30, 2011	ACCA	Safari pêche
dimanche, mai 01, 2011	ACCA	Safari pêche
Ven 6, Sam 7, Dim 8 mai 2011	Chantelemuze	Exposition salle de Pouyol
dimanche, mai 15, 2011	A.P.E.L.	Randonnée Pédestre
samedi, mai 28, 2011	USCF	Challenge Marcoux - Bergeron
jeudi, juin 02, 2011	Amicale Boules	16 doublettes féminin et masculin
samedi, juin 04, 2011	Espoir Musique	Fanfare délire à la Salle de Pouyol
dimanche, juin 05, 2011	ACCA	Assemblée générale
lundi, juin 20, 2011	Amicale Boules	Concours quadrette vétérans 14 h
samedi, juin 25, 2011	intergenerations	Feu de la Saint Jean
samedi 25 juin 2011	C.F.B	Multi-épreuve -9 ans + 16 doublettes -11 et 13 ans
dimanche, juillet 03, 2011	Amicale Boules	Quadrettes formées ouvert à tous challenge Serge Bergeron
mercredi, juillet 13, 2011	Foyer des jeunes	Bal et feu d'artifice
jeudi, juillet 14, 2011	Amicale Boules	Intersociétés Boules
vendredi, juillet 29, 2011	Amicale Boules	64 tête à tête et 32 doublettes officiel
dimanche, août 14, 2011	Amicale Boules	32 quadrettes challenge bernard Dugand 18 H
lundi, août 15, 2011	Paroisse	Fête à Deyras
samedi, août 20, 2011	intergenerations	Comiteuf de San Vitou
vendredi, août 26, 2011	conscrits	Vogue Bal
samedi, août 27, 2011	conscrits	Vogue Bal
samedi, septembre 03, 2011	Amicale Boule	finale challenge des commercants sociétaires Deyras
dimanche, septembre 11, 2011	Paroisse	Fête à navas
vendredi, septembre 16, 2011	Chantelemuze	Assemblée Générale
samedi, septembre 17, 2011	Amicale Boules	Challenge de l'amitié
samedi, septembre 24, 2011	Foyer des jeunes	Soirée dansante
dimanche, octobre 02, 2011	Fermiers et artisans	marché à la ferme
samedi, octobre 08, 2011	ADAPEI	Opération brioches
dimanche, octobre 09, 2011	Amicale Boules	Assemblée Générale 10h30
dimanche, octobre 16, 2011	Chantelemuze	Journée du goût
samedi, octobre 22, 2011	classes en 01	Repas salle des fêtes de Pouyol
dimanche, octobre 30, 2011	Amicale Boules	16 quadrettes officiel
mardi, novembre 08, 2011	Amicale Boules	quadrettes vétérans
mercredi, novembre 09, 2011	UNRPA	Rassemblement
samedi, novembre 12, 2011	A.P.E.L.	Concours de belote et loto
samedi, novembre 19, 2011	Les Brins d'Argent	repas dansant
samedi, novembre 26, 2011	USCF	repas dansant
samedi, décembre 03, 2011	Amicale Boules	quadrettes sociétaires à 15 h
samedi, décembre 03, 2011		Téléthon
vendredi, décembre 09, 2011	Foyer des jeunes	Assemblée Générale
samedi, décembre 10, 2011	A.P.E.L.	Arbre de Noël salle des fêtes de Pouyol
dimanche, décembre 11, 2011	Espoir Musique	concours de belote + loto
dimanche, décembre 18, 2011	Amicale Boules	16 quadrettes 3 et 4 division officiel
samedi, décembre 31, 2011		Boundjoun boun an

De l'aube au crépuscule

NAISSANCES				
GIRAUD	Gwenaelle		Deyras	13 novembre
MERCIER	James		l'Alouette	27 décembre
MIGNOT	Maxime		Beauchirrol	05 décembre
SUGIER	Elisa		La Planta	8 janvier
BRINGER--PASANAU	Timéo		Benevy	25 mars
BRINGER--PASANAU	Eloane		Benevy	25 mars
GRANGE	Rubens		Chemin de Genest	21 avril
DECES				
BERNARD	Alix		Place de l'Eglise	20 novembre 2010
PALISSE	Elina	née LARNAUD	Les Prés	27 novembre 2010
MARTIN	Marie	née CLOZEL	Navas	8 mars 2011

Informations pratiques.

La mairie (04 75 06 00 47) est ouverte :

- Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi après midi de 13h30 à 17h30
- Vendredi et Samedi matin de 8h à 12h00.

Permanence du Maire : le Mardi (sur RDV conseillé)

Permanence du Maire et des adjoints : Samedi matin (sur RDV conseillé)

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois.

Vous pouvez assister aux réunions . Consultez le tableau municipal !

Permanence des encombrants (Place de la bise) :

1^{er} et 3^{ème} Samedi de chaque mois 9h00 - 11h30

Agence Postale communale : tous les matins de 9 h à 11 h 45

Ouverture de la Bibliothèque : Mercredi 17 h -18 h et Samedi 10 h 30 - 11 h 30

Courts de Tennis : réservations à la mairie. Tarifs : 5€ / heure - 15 € / semaine - 60 € / an

Adresses de quelques correspondants de presse.

Hebdo de l'Ardèche : Philippe Bouvet / bouvetphilippe@gmail.com

Reveil, en attendant un correspondant local : pao@reveil-vivarais.fr

Journal Tain Tournon : Jean Luc Lavigne / lavigne.victomas@wanadoo.fr

Dauphiné : François Causseque / causseque.francois@wanadoo.fr

Communauté de Communes du Pays de St Félicien : 04 75 06 07 27

Medecins, Infirmiers, Pharmacie, Dentiste : sur St Félicien notre chef-lieu.

Notez bien !

Navette pour le marché du vendredi à St Félicien.

En partenariat avec le Conseil Général, avec un financement par la commune, les habitants du pays peuvent utiliser une navette avec la nécessité d'inscription (à la mairie) 2 jours avant. Lieu de départ à la demande sur la commune.

Photos de ce bulletin : photothèque de la commune de St Victor ... et ...

... un grand merci à : François Causseque, Maurice Veyrand (photo aérienne), famille Veyrand des Cots de Simondon (carte postale ancienne) ... et ... toutes celles et ceux qui inscrivent la vie et la beauté du monde dans leur boîte photographique sans trop savoir qui, demain, en contempera la lumière.

**Pouyol,
samedi 7 mai,
un triste constat !**

**Un dépôt de sacs
(de croquettes pour chiens)
remplis de canettes de bière (vides !)
à côté du conteneur.**



**Sur le même site ... et sur d'autres,
les conteneurs réceptionnent des déchets
qui ne leur sont pas destinés !**



**Est-il possible de faire le tri
de la bêtise et de l'égoïsme ?**

Cela dépend de chacun d'entre nous !

St Victor hier ...



... et aujourd'hui ...